

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 juin 2025

### MOBILIANS POURSUIT SON ENGAGEMENT AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

*En marge des "Assises RH" organisées par MOBILIANS ce 18 juin, réunissant plus de 100 DRH et dirigeants d'entreprises des 200 plus grandes entreprises de la Profession, MOBILIANS avec le soutien de l'ANFA s'associe à France Travail et CHÉOPS en signant une convention de partenariat pour une durée de trois ans afin de contribuer à la réalisation d'un engagement fort au service de l'Emploi et des Compétences.*

#### Un partenariat dans le prolongement du Contrat Stratégique de Filière 2024 - 2027

Cette signature doit permettre de répondre aux besoins de recrutement des entreprises de la Branche et de renforcer leur attractivité, en s'appuyant sur un maillage territorial et des services de proximité de l'ensemble des parties signataires et en créant davantage de synergies entre elles. **Ce partenariat s'inscrit parfaitement dans le prolongement des engagements pris par la Profession dans le cadre du Contrat Stratégique de Filière 2024-2027.**

**Cette convention-cadre s'appuie sur le souhait de poursuivre et de renforcer les actions déjà mises en œuvre au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises.** Elle a pour but de donner un cadre au déploiement d'actions territorialisées, sans remettre en cause les conventions régionales conclues antérieurement entre l'opérateur public de l'emploi et MOBILIANS.

Ces actions seront mises en place de façon concertée dans les territoires et adaptées aux besoins spécifiques des entreprises sur chacun d'entre eux. Les expériences et bonnes pratiques seront valorisées et partagées.

#### Des enjeux clés pour la Branche des services de l'automobile

**La gestion des compétences, des parcours professionnels, l'attractivité des métiers et la fidélisation des salariés sont en effet des enjeux clés** pour les entreprises de la Branche confrontées à des mutations sans précédent : décarbonation, fin progressive des motorisations thermiques, montée en puissance de l'électrification du parc automobile, intégration des outils numériques et digitaux dans les activités, essor exponentiel de l'intelligence artificielle.

A cela s'ajoute également **l'impérative prise en compte par les entreprises de la Branche d'évolutions sociales et sociétales**, se traduisant par des actions menées en matière d'égalité et de mixité professionnelle, par le développement de politiques sociales intergénérationnelles (tutorat, mentorat) ou encore de politiques inclusives au bénéfice notamment de salariés en situation de handicap (illustrées récemment par la publication en 2024 d'un guide paritaire de bonnes pratiques en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap).

**Ce partenariat s'inscrit, en outre, plus globalement dans une démarche volontariste et proactive de la branche des Services de l'Automobile en matière de politique sociale soutenue par l'ensemble des parties prenantes :** partenaires sociaux, ANFA, OPCO Mobilités, IRP AUTO, CFA, organismes de formation de référence (MOBIPOLIS, INCM...) et tournée vers l'emploi, les compétences, les qualifications professionnelles et les enjeux sociétaux (égalité professionnelle, handicap, emploi des séniors, protection sociale...).

A cet égard, la Branche a développé depuis de nombreuses années des programmes de formation continue à destination exclusivement des entreprises de la Branche, en mobilisant 70 millions d'euros entre 2020 et 2025 à partir de fonds issus d'une contribution conventionnelle versée annuellement par les entreprises. Cet engagement se poursuivra au travers d'un nouveau programme de formation continue pour la période 2026-2028, intitulé « ProPulsion », et devant permettre aux entreprises et à leurs salariés de maintenir l'emploi et de renforcer leurs capacités d'adaptation face aux défis actuels et ce dans un climat actuel économique et social incertain, voire préoccupant (comme en attestent les chiffres de ventes des véhicules neufs - cumul 2025, la baisse du marché est de -7% à -8%).

**MOBILIAN est donc pleinement mobilisé pour accompagner les entreprises dans leur recrutement, le développement des compétences de leurs salariés et face aux transformations et difficultés de toute nature auxquelles elles sont confrontées.**

## **À propos de MOBILIAN**

*MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.*